

Hospitalisation A Domicile



QU'EST-CE QUE L'HOSPITALISATION A DOMICILE ?

- L'HAD est un mode d'hospitalisation sur le lieu de vie du patient y compris en Etablissements Médico-Sociaux (établissements spécialisés, EHPAD, etc.)
- Elle assure au patient des soins médicaux et paramédicaux, tout en lui permettant de rester dans son environnement familial et social.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- La demande d'admission peut être faite soit par le médecin traitant, soit par le médecin hospitalier, en accord avec le patient et son entourage.
- Une enquête de faisabilité est réalisée auprès du patient par le médecin et l'infirmier coordonnateurs.
- Le médecin coordonnateur prononce l'admission sur la base d'un protocole thérapeutique.
- Les soins à poursuivre au domicile sont prescrits en concertation avec le médecin traitant, le médecin du service hospitalier et le médecin coordonnateur de l'HAD.
- Le patient bénéficie de tous les services de la structure hospitalière.

LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE EN HAD

- L'équipe de l'HAD organise les soins avec le médecin traitant et les soignants libéraux. Elle propose au patient le matériel nécessaire (lit médicalisé, matelas à air dynamique, oxygène, fauteuil...).
- Les médicaments et le petit matériel sont fournis par l'hôpital.
- L'équipe de l'HAD rencontre les intervenants libéraux et met à disposition les documents utiles à la prise en charge (prescriptions, protocoles...).

Membre de la Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation A Domicile



**Nous
contacter**

04 42 33 90 78

had@ch-aix.fr

Médecin coordonnateur HAD
Docteur Olivier PRIOLO :
06 30 94 24 31

Chef de service
Docteur Thierry ALLEGRE

LES INDICATIONS

- Traitements intraveineux
- Soins palliatifs
- Douleur
- Pansements complexes et soins spécifiques (VAC, trachéo)
- Nutrition parentérale ou entérale en association à un autre mode de prise en charge
- Surveillance post chimiothérapie ou radiothérapie
- Surveillance d'aplasie
- Soins infirmiers lourds
- Prise en charge psychologique et/ou sociale en complément d'un autre mode de prise en charge
- Assistance respiratoire